

Communiqué de presse

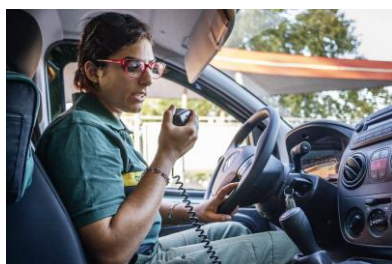
20 juillet 2022

Incendies de forêt

Forte mobilisation de l'ONF en matière de prévention

L'Office national des forêts participe au dispositif de **défense des forêts contre les incendies** (DFCI), une mission d'intérêt général confiée par l'Etat à l'ONF. Dans le sud de la France, pendant la saison estivale, 300 forestiers sont quotidiennement dédiés à cette mission. Ils sont mobilisés avant, pendant et après un incendie.

L'ONF est mobilisé en été sur trois types de patrouilles



Patrouilles de surveillance pour sensibiliser les promeneurs et signaler les départs de feux



Patrouilles de première intervention à bord d'un 4x4 équipé d'une citerne d'eau pour intervenir sur feux naissants



Patrouilles de police renforcé pour rechercher et constater les infractions en matière d'emploi du feu

Pour découvrir la vie des équipes DFCI, [c'est ici](#)

Le rôle des forestiers de l'ONF en cas d'incendie

Lorsqu'un incendie se déclare, les forestiers interviennent en appui du COS (commandant des opérations de secours) pour apporter leur expertise sur :

- **La connaissance du terrain** et des accès de manière à optimiser et sécuriser les déplacements des différents groupes d'intervention feux de forêt.
- **La connaissance du milieu**, de la nature de la végétation, du relief qui permet d'anticiper l'évolution prévisible du feu et donc les moyens à déployer. L'ONF possède également des outils cartographiques et des bases de données sur les peuplements forestiers qui peuvent aider à la prise de décision.
- **L'expertise pour déterminer les causes de l'incendie** : en lien avec la Gendarmerie Nationale et le SDIS, certains forestiers font partie d'une cellule appelée « RCCI » (recherche des causes et circonstances des incendies)

Contacts presse

Claire Vignon – 06 11 13 15 01
Claire.vignon@onf.fr

ONF – Direction territoriale Midi-
Méditerranée
46 avenue Paul Cézanne
13 098 Aix-en-Provence

Alerte feux de forêt : adoptons les bons gestes!

Les incendies s'intensifient dans les forêts françaises. En cause? La hausse des températures, la sécheresse intense... et la négligence ou l'imprudence de certains de nos concitoyens. L'ONF rappelle à chacun les bonnes pratiques à adopter pour limiter ces catastrophes qui 9 fois sur 10 sont d'origine humaine.

[Pour en savoir plus](#)

Le rôle de l'ONF ne se limite pas à la saison estivale

La lutte contre les feux de forêt commence dès l'hiver. Brûlage dirigé, entretien des pistes DFCI, débroussaillage, ... Tout au long de l'année, les équipes DFCI de l'ONF mènent des actions pour prévenir au mieux le risque de feux de forêt de la période estivale.



Découvrez leurs missions en images [ici](#)



Contacts presse

Claire Vignon – 06 11 13 15 01
Claire.vignon@onf.fr

ONF – Direction territoriale Midi-
Méditerranée
46 avenue Paul Cézanne
13 098 Aix-en-Provence